

# Appel à contribution en cours – Vol. 35, no 1

---



**Volume 35, numéro 1 (automne 2023)  
DOSSIER**

**TRANSFORMATION DE L'INTERVENTION SOCIALE,  
PRÉCARISATION DU TRAVAIL ET RÉSISTANCES**

**DATE DE TOMBÉE DES RÉSUMÉS : 21 juin 2023  
DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 29 septembre 2023**

Soumission des articles au secrétariat de la revue [par courriel](#).  
Télécharger l'[appel en format PDF](#).

**SOUS LA CODIRECTION DE :**

**Isabelle RUELLAND**

Professeure, École de travail social, Université du Québec à Montréal

**Yanick NOISEUX**

Professeur agrégé, Département de sociologie, Université de Montréal

**Mylène FAUVEL**

Candidate au doctorat en sociologie, Université de Montréal

Les conditions de travail et d'emploi en intervention sociale, tout comme celles de la plupart des métiers relationnels, se sont grandement transformées au cours des dernières décennies, et ce, d'autant plus depuis la pandémie de la COVID-19 (Maltais et coll., 2022 ; Rousseau et coll., 2020 ; Ruelland et Coget, 2021). L'enjeu de la précarisation du travail au sein des organisations publiques, communautaires et philanthropiques participe de ces transformations. Des chercheur·euse·s exposent depuis plusieurs années la fragilité des conditions de travail et d'emploi

en intervention sociale et en appellent à leur amélioration ainsi qu'à une plus grande reconnaissance de leur travail au sein de diverses organisations (Bellot et coll. 2013 ; Dambuyant-Wargny, 2022 ; Grenier et Bourque, 2018 ; Parazelli et Ruelland, 2017). La complexité grandissante de l'organisation du travail au sein de réseaux d'action publique et les difficultés à l'appréhender affectent aussi les conditions de travail des intervenant·e·s sociaux·ales. Elle constitue, en ce sens, un enjeu de pouvoir important sur lequel se butent plusieurs intervenant·e·s et démarches d'intervention auprès de personnes souvent de plus en plus vulnérables (Choi et coll., 2020 ; Douglas et coll., 2020).

Poser la question de la précarisation du travail d'intervention sociale, c'est donc aussi se questionner sur les conditions de réalisation et de reconnaissance de l'intervention sociale dans nos sociétés ainsi que sur les modes de reproduction systématique des inégalités engendrées par l'organisation et la division du travail d'intervention sociale (Roelandt et Staedel, 2016 ; Fauvel et Noiseux, 2020 ; 2022). La précarisation des conditions de travail et d'emploi en intervention sociale, notamment dans le secteur communautaire, est par exemple marquée par les modalités de financement étatique et philanthropique. La situation financière fragile des organisations contribue à son tour à la multiplication des statuts d'emploi (emploi à temps partiel, à contrat, travail dit autonome, stagiaire, etc.) dans le secteur, ce qui, à terme, participe également à l'accroissement de la précarité d'emploi.

La diversification des « types d'intervenant·e·s », parfois nommé·e·s animateur·trice·s, agent·e·s, assistant·e·s, etc. – en marge de la profession du travail social et qui ne partagent pas les mêmes conditions salariales – pose pour sa part des enjeux en termes de division du travail et de reconnaissance des compétences (Dubet, 2002 ; Ravon et Ion, 2012 ; Simonet, 2021). Pour justifier les conditions de travail et d'emploi associées au travail d'intervention sociale, des discours misant sur la « vocation » sont mobilisés (Krinsky et Simonet, 2012). Certains secteurs et postes sont explicitement ciblés par des programmes et politiques étatiques d'insertion en emploi et de stages où les jeunes générations sont souvent présentées comme étant des acteurs dont les vives aspirations à s'insérer dans le métier justifient en quelque sorte des conditions de travail de second ordre (Berthiaume, 2021 ; Fauvel et Noiseux, 2020 ; 2022; Cottin-Marx, 2017).

Certains travaux mettent, à cet égard, en lumière comment le travail en intervention sociale, réalisé majoritairement par des femmes, s'est construit sur une association étroite entre intervention sociale et injonction à la vocation (Jaffe, 2021 ; Hirata, 2021 ; Nanteuil et Merla, 2017 ; Robert et coll., 2018). Pour ses autrices, cette association étroite entre vocation et travail en vient, à terme, à favoriser la précarisation des conditions de travail et d'emploi dans le secteur tout en ayant des répercussions quant au contrôle de plus en plus invasif sur les pratiques d'intervention,

voire sur la vie des intervenant·e·s sociaux·ales (Asakura et coll., 2020 ; Goldkind, 2021). D'autres recherches ciblent pour leur part les inégalités ethnoraciales qui traversent une pluralité de nouvelles formes précaires de mise en œuvre des pratiques d'intervention sociale – et plus largement dans l'ensemble des métiers du *care* – où, de façon similaire à ce qui peut être documenté dans d'autres secteurs en lien avec la division sexuelle et raciale du travail, le « sale boulot » (Nakano Glenn, 1992) est délégué de manière disproportionnée à des personnes (im)migrantes et/ou racisées, tout en étant le plus souvent associé aux emplois les plus précaires (Borgeaud-Garciandía et coll., 2020 ; Glenn, 2010 ; Gallot et coll., 2020 ; Gorban, 2021).

On note par ailleurs, et cela nous apparaît une tendance particulièrement saillante, que l'organisation du travail d'intervention sociale mise de plus en plus sur l'inclusion des « bénéficiaires », devenus des « patient·e·s-partenaires » (Boivin et coll. 2018 ; Pomey et coll., 2019) ou des « pair·e·s-aidant·e·s » (Bonnet, 2020), voire sur les savoirs expérientiels de « citoyen·ne·s-relais » (Choukrad et Ruelland, 2022). Cette irruption du bénéficiaire ou du « citoyen » comme « allié » de l'intervention a aussi de profonds impacts sur l'organisation, le déroulement et, *in fine*, sur les conditions de travail des intervenant·e·s (Comeau et coll. 2018 ; Lachapelle et Bourque, 2020 ; Ruelland et Coget, 2022 ; Stock et Ellaway, 2012 ; du Tertre, 2013). L'intégration de citoyen·ne·s au sein de l'organisation du travail, c'est-à-dire en leur attribuant des tâches et des ressources spécifiques, vient nécessairement transformer celles attribuées aux autres intervenant·e·s, ce qui pose des défis sur le plan de la coordination, de la formation et de la professionnalisation (Demailly et coll. 2015 ; Godbout, 1983 ; Renaud et coll., 2011), tout en pouvant contribuer à accentuer la précarisation des conditions de travail et d'emploi dans le secteur (Fauvel et Noiseux, 2020 ; 2022).

Dressé à grands traits, ce court portrait met en évidence l'ampleur et la diversité des transformations et des défis qui se posent quotidiennement aux intervenant·e·s et aux chercheur·euse·s qui construisent et analysent les pratiques d'intervention sociale ainsi que leurs conditions de travail et d'emploi dans différents réseaux d'action intersectoriels et organisations. C'est donc dans le prolongement de ces réflexions que s'inscrit cet appel de textes portant sur les conditions de travail et d'emploi de l'intervention sociale sous toutes ses formes et visant à mettre en lumière les enjeux de leurs évolutions récentes, particulièrement depuis la pandémie de la COVID-19, laquelle a fortement ébranlé les réseaux publics et communautaires œuvrant dans différents secteurs (scolaire, sociosanitaire, sécurité publique, etc.).

Faisant le pari que considérer et analyser l'intervention sociale comme une activité de travail constituent encore une clé pour décrire les dynamiques de pouvoir liées à son exécution ainsi que pour examiner le potentiel de renouvellement de l'organisation du travail, ce numéro

thématique invite à réfléchir aux diverses pratiques d'intervention sociale qu'elles soient rémunérées ou non (Bernoux, 2016 ; Clot et Simonet, 2015). Une telle approche préconise de considérer le travail comme une activité, en analysant les actions concrètes et quotidiennes des travailleur·euse·s. Elle invite notamment à porter une attention particulière à la signification de ces actions pour les travailleur·euse·s (Ruelland, 2019a) et ouvre la possibilité de restituer le sens qu'ils et elles donnent à leurs actes. Dit autrement, partir du point de vue des personnes réalisant le travail permet ainsi de mieux saisir la portée politique de leurs activités et de mieux comprendre les stratégies individuelles et collectives de résistance qui en émergent. Une telle approche amène aussi à se saisir du contexte plus large de l'action publique et des transformations des conditions de travail et d'emploi en intervention sociale afin de prendre la mesure de leurs effets tant sur les pratiques que sur les intervenant·e·s. Comprendre ces activités implique en outre de prendre en compte que les interventions sociales s'inscrivent dans une organisation du travail qui oriente aussi la mobilité sociale des acteurs à travers les modalités de distribution des différentes ressources attribuées (salaires, commodités, etc.) et les modalités d'accès aux espaces de concertation et de prise de décision. L'analyse des activités de travail en intervention sociale ouvre ainsi, elle aussi, à la production de connaissances critiques novatrices pour mieux comprendre ces pratiques et leurs conditions d'exercice.

Plus spécifiquement, le présent numéro sollicite des contributions provenant de différentes disciplines en sciences sociales et humaines. Sont bienvenues les réflexions critiques ancrées dans des pratiques concrètes, les études empiriques ainsi que les réflexions ou synthèses théoriques qui s'inscrivent dans l'un ou l'autre des axes suivants.

### **1) Conditions de travail et d'emploi et nouvelles frontières de l'intervention sociale : entre l'État, les actions citoyennes et le travail professionnel**

Des citoyen·ne·s jouent un rôle de plus en plus important dans la prestation de services de proximité dans les États sociaux occidentaux (la Cour, 2019 ; Ibsen, 2021 ; Krinsky et Simonet, 2017). La pandémie a, à cet égard, mis en exergue le rôle central de la collaboration entre des citoyen·ne·s et des intervenant·e·s de proximité dans les capacités collectives des communautés à répondre aux problèmes sociaux et sanitaires émergents (Rousseau et coll., 2020 ; Ruelland et Coget, 2021). Ces « citoyen·ne·s-relais » (Ruelland, 2022), « sentinelles » (Morin et coll., 2015), « éclaireurs » (Lachapelle, 2022) sont apprécié·e·s des pouvoirs publics non seulement en raison du travail gratuit qu'ils et elles effectuent (Liljegren *et al.*, 2014), mais aussi parce qu'ils et elles peuvent fournir un type d'approches distinct de celui des professionnel·le·s (Frederiksen et Grubb

2021 ; Ibsen, 2021 ; Ruelland et Coget, 2022). Le soutien à ces « pratiques citoyennes » constitue une exigence de plus en plus pressante pour les intervenant·e·s sociaux·ales.

Or, en matière de soutien aux citoyen·ne·s, plusieurs travaux indiquent que l'écart est grand entre les tâches prescrites et les activités concrètes réalisées par les acteur·trice·s impliqué·e·s (Haldane et coll., 2019 ; Le Bossé, 2016 ; Le Bossé et coll., 2006 ; Vallerie, 2012) et que cet écart peut être source de tensions et de souffrances au travail (Barde et Grenier, 2022). Dans ce contexte, la présence de citoyen·ne·s effectuant du travail gratuit – se différenciant parfois peu des tâches réservées aux travailleur·euse·s rémunéré·e·s – contribue, là aussi, à l'invisibilisation des compétences et à la dévalorisation salariale qui en découlent (Dussuet et Flahault, 2010 ; Robert et coll., 2018). Ce phénomène est particulièrement présent dans les organisations communautaires où l'État, tout en orientant l'action des organismes, joue un rôle actif pour activer à rabais une main-d'œuvre bénévole au sein de ces organisations ; ce qui, non seulement pose des enjeux en termes d'autonomie d'action des organismes, mais contribue bien souvent aussi à augmenter la charge de travail des travailleur·euse·s rémunéré·e·s qui doivent alors prendre en charge la gestion et l'organisation de ce travail bénévole et, parfois même, intervenir auprès de ces individus qui peuvent eux-mêmes avoir besoin de support social (Fauvel et Noiseux, 2022 ; Ruelland et Coget, 2021).

Au final, avec l'essor de ces pratiques dites « citoyennes » dans différentes organisations sociales actives dans le champ de l'intervention sociale, sommes-nous devant de réels services de proximité s'insérant dans une véritable dynamique de démocratisation des pratiques ou doit-on y voir une nouvelle forme de travail non reconnu, le plus souvent non rémunéré, qui accentue les inégalités entre différentes catégories de travailleur·euse·s hiérarchisé·e·s et venant alimenter la dynamique de précarisation ? Comment comprendre les tensions entre engagement citoyen et transformation des conditions de travail d'intervention sociale ? Comment comprendre les façons dont s'institutionnalisent les frontières entre le travail des professionnel·le·s et celui des « partenaires citoyens » ou bénévoles ? Faut-il formaliser et fixer les limites entre ces pratiques ou plutôt accepter que la collaboration entre intervenant·e·s et citoyen·ne·s est en changement constant ? En somme, ce premier axe propose de regrouper des articles qui examinent empiriquement comment les pratiques citoyennes, les pratiques d'intervention sociale et leurs différentes formes d'agencements transforment les conditions de travail et l'organisation des pratiques en agissant sur les inégalités, tout en réfléchissant de manière critique sur le rôle que joue l'État dans le déploiement de ces pratiques.

## **2) La précarisation du travail d'intervention sociale : état des lieux**

Par-delà les quelques données statistiques dont nous disposons à ce sujet, que sait-on du rapport des intervenant·e·s sociaux·ales aux transformations des conditions de travail et d'emploi d'intervention sociale dans les différentes organisations ? Plus globalement, que dire des aspirations des intervenant·e·s et des stagiaires, en termes de conditions de travail, dans les différentes tranches d'âge, dans la diversité également de leurs positions professionnelles (ou non professionnelles) et de leurs activités ou de leurs conditions d'emploi ou de stage, ou encore en fonction du genre ? En quoi ces aspirations demeurent-elles compatibles (ou non) avec l'organisation du travail d'intervention sociale ? À cet égard, l'analyse des expériences d'intervention concrète et de leurs conditions de travail en action s'avère utile sur différents plans. Quels sont, par exemple, les impacts, éventuellement différenciés, de la qualité des conditions de travail dans les milieux communautaires, publics ou philanthropiques sur les pratiques d'intervention sociale qui y sont menées ? Peut-on faire contraster des trajectoires d'intervenant·e·s, par exemple entre les différents milieux (communautaires, publics, philanthropiques, etc.) et en fonction de leurs statuts d'emploi (bénévoles, stagiaires, travailleur·euse·s permanent·e·s, etc.) et selon quels critères et motifs ?

Mises ensemble, les propositions réunies autour de cet axe visent à documenter les conditions de travail et d'emploi des intervenant·e·s sociaux·ales, leurs particularités, leurs différences et leurs convergences à l'œuvre dans les dynamiques interprofessionnelles et interpersonnelles au sein d'organisations diverses. Elles analyseront aussi les enjeux transversaux entre des expériences comparables et pourront, à terme, du moins nous l'espérons, contribuer à établir des pistes pour la transformation et l'amélioration des conditions de travail et d'emploi des intervenant·e·s, afin de dégager des trajectoires de reconnaissance de leur activité de travail.

## **3) Pratiques de résistances dans le travail d'intervention sociale**

La critique des conditions de travail d'intervention sociale, que ce soit dans les milieux communautaires, publics ou philanthropiques, s'accompagne souvent d'un mouvement de remise en cause des modèles organisationnels en vigueur, comme en témoignent entre autres les mouvements sociaux québécois derrière la mise en œuvre des Centres locaux de services communautaires (CLSC) et plus récemment pour la défense des écoles publiques (Debout pour l'école<sup>1</sup>). Des phénomènes semblables s'observent ailleurs dans le monde, notamment au Brésil

---

1. <https://deboutpourlecole.org/>

dans la foulée des réformes des institutions psychiatriques et sanitaires et de la mise en place d'initiatives politiques et institutionnelles qui les structurent (Ruelland, 2019a). De tels projets forcent là aussi la transformation des structures organisationnelles, afin d'élargir le rôle et les pouvoirs des intervenant·e·s sociaux·ales et des citoyen·ne·s dans les processus de prise de décision (Ruelland, 2015). Plus largement, la transformation des dynamiques de pouvoir, dans les métiers de l'intervention sociale comme ailleurs, serait aussi favorisée par la réduction intentionnelle des rapports asymétriques au sein d'espaces de prise de parole (Stock et coll., 2013), comme le montrent les travaux sur les espaces de dialogue interstitiels (Furnari, 2014), de type *buen vivir* (la « vie bonne ») (Quijano, 1993 ; Acosta, 2014 ; Fontan et Klein, 2020), de type *roda* (cercle citoyen) (Ruelland, 2019b) ou de convivialité (Heil, 2015). La co-construction d'espaces de dialogue sur le travail participerait ainsi de ce mouvement de réappropriation et de développement du pouvoir d'agir collectif en contexte organisationnel. Des intervenant·e·s sociaux·ales s'appuient sur de tels espaces de prise de parole pour contribuer au développement d'un pouvoir d'agir individuel (Uys, 2022) ou collectif (Clot et Simonet, 2015), mais demeurent parfois confronté·e·s à des contraintes organisationnelles qui nuisent à l'effectivité ou à la pérennité des changements des conditions d'exercice de leur travail au quotidien.

Agir sur le contexte dans lequel se déploient les interventions sociales demeure ainsi un défi (Viviers et Maranda, 2018). À ce sujet, des recherches identifient des obstacles au redéploiement du pouvoir d'agir des intervenant·e·s sociaux·ales travaillant au bas de la hiérarchie des organisations gouvernementales et communautaires, et ce, plus spécifiquement pour les femmes et les personnes issues de minorités culturelles et vivant sous le seuil de la pauvreté. Ces obstacles sont souvent liés aux conditions de travail (Hamel-Roy et coll., 2021) et à une forme d'injustice épistémique, c'est-à-dire une remise en cause de la capacité des intervenant·e·s à produire un savoir légitime, compte tenu de leur position hiérarchique dans l'organisation (Carel et Kidd, 2017 ; Santos et Godrie, 2017 ; Sintomer, 2008). Or, même dans le cas des organisations se considérant en marge du salariat classique – notamment à travers la mise en place de modèles de gestion horizontaux et participatifs comme c'est souvent le cas dans le mouvement communautaire (Hély, 2014) – les conditions de travail et d'emploi sont marquées par une certaine « culture du dévouement » (Robert et Dumont, 2017 ; Jaffe, 2021) pouvant complexifier l'organisation collective, telle que traditionnellement comprise, notamment à travers la représentation syndicale (Paquet *et al.*, 1999). Ces organisations ne peuvent, de même, s'extirper des contraintes néolibérales propres au contexte dans lequel elles évoluent et restent traversées par des rapports sociaux de pouvoir venant marquer leur dynamique interne (Canivenc et Moreau, 2020 ; Laville et Salmon, 2022). Toutefois, des mobilisations récentes dans le secteur communautaire – pensons au collectif de travailleur·euse·s *Nous sommes le 1<sup>er</sup> lien* et au Syndicat

des travailleuses et travailleurs en intervention communautaire –, laissent présager une certaine rupture avec les discours de vocation pour dénoncer publiquement la précarité, notamment salariale, imposée par les emplois en intervention sociale et nous invitent en ce sens à réactualiser notre compréhension de l'action collective dans le secteur. D'autres mobilisations, comme celles des stagiaires dans le secteur de l'intervention, mettent également de l'avant de nouvelles formes d'organisations possibles et les dénonciations entourant le travail gratuit pensé comme étape nécessaire à l'insertion en emploi (Berthiaume *et al.*, 2021 ; Boisjoli et Simard, 2020).

Ce dernier axe propose ainsi de rassembler des contributions qui permettent de comprendre par quelles pratiques les intervenant·e·s sociaux·ales occupant des positions subalternes (c'est-à-dire au bas de la hiérarchie de l'organisation du travail), souvent insuffisamment valorisées, agissent sur l'organisation du travail de manière à transformer leurs conditions de travail et d'emploi et à réduire les inégalités. Comment les intervenant·e·s en viennent-ils·elles à considérer que leurs conditions de travail et d'emploi sont inacceptables (ou pas) ? Quelles pratiques de résistance et quelles actions collectives sont mises en place pour contrer la précarité des conditions de travail et d'emploi et en quoi celles-ci sont-elles marquées par la nature du travail d'intervention sociale et le contexte dans lequel ce travail est exercé ? Quelles sont les limites et les possibilités qu'offrent l'action syndicale ou d'autres formes d'actions collectives pour l'amélioration des conditions du travail d'intervention sociale aujourd'hui ? Existe-t-il des pratiques de résistance individuelles et, si oui, en quoi celles-ci contribuent-elles à transformer les conditions de travail des intervenant·e·s ?

Les contributeur·trice·s sont invité·e·s à répondre à ces questions centrales dans le champ de l'analyse des pratiques et des organisations à partir de cas issus de différents milieux. Des réflexions théoriques, tout comme des analyses de résultats et d'études de cas exposant notamment les conditions (favorables et défavorables) aux pratiques de résistance des intervenant·e·s, les manières dont celles·ceux-ci agissent sur ces conditions dans une perspective de démocratisation ainsi que les effets de ces pratiques sur l'organisation du travail sont également bienvenues.

## **TYPES DE CONTRIBUTION**

L'objectif de ce numéro thématique est de prolonger ces réflexions à la lumière d'expériences de recherche et d'intervention en sciences humaines et sociales. Dans le cadre de cet appel, *Nouvelles pratiques sociales* sollicite en particulier deux types de contribution :

### **1. Des articles scientifiques (rubrique *Dossier*)**

Les articles scientifiques seront sélectionnés selon leur qualité scientifique et leur pertinence par rapport à la thématique du dossier et au créneau éditorial de *Nouvelles pratiques sociales*. Les articles sélectionnés seront soumis à un processus rigoureux et balisé d'évaluation par les pairs en double aveugle. Les critères d'évaluation sont : 1) la pertinence et l'originalité ; 2) la qualité et la portée du cadre théorique ; 3) la cohérence et la rigueur de la méthodologie (s'il s'agit d'un article empirique); 4) la qualité de l'analyse ou de la discussion ; 5) la clarté, structure du texte et la qualité de la langue. Les articles acceptés à l'issue du processus d'évaluation seront publiés dans la rubrique *Dossier* du numéro.

## **2. Des contributions en provenance de la société civile et des milieux d'intervention (rubrique *Échos de pratique*)**

Cette rubrique met en valeur les interventions et les actions réalisées dans divers milieux de pratique, qu'ils soient communautaires, institutionnels, syndicaux ou militants. Dans cette perspective, les textes seront consacrés à la description et à l'analyse de pratiques, d'actions ou d'interventions sociales. Ces articles seront sélectionnés selon leur pertinence et leur cohérence vis-à-vis du créneau éditorial de *Nouvelles pratiques sociales*. Nous porterons un intérêt particulier à des articles pouvant contribuer au renouvellement des pratiques. Les critères d'évaluation sont : 1) la pertinence et l'originalité au regard du renouvellement des pratiques ; 2) la clarté de la présentation des pratiques discutées ; 3) la qualité de l'analyse ou de la discussion, et 4) la structure du texte et la qualité de la langue. Les textes retenus seront publiés dans la rubrique *Échos de pratique* du numéro.

### **NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES**

- **Nous vous prions d'identifier clairement le type de contribution (*Dossier* ou *Échos de pratique*) au moment de nous transmettre votre résumé et votre article.**
- Les résumés doivent comprendre tout au plus **2500 caractères, espaces compris.**
- Les articles soumis pour la rubrique *Dossier* ne doivent pas comporter plus de **45 000 caractères (espaces compris), résumés, notes, bibliographie et tableaux inclus.**
- Les textes soumis pour la rubrique *Échos de pratique* doivent renfermer un maximum de **20 000 caractères, espaces compris.**
- Vous trouverez le [guide pour la présentation des articles](#) en ligne.
- Enfin, rappelons que les textes soumis doivent être inédits (ils ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure).

## DATES DE TOMBÉE

- Les auteur.e.s doivent soumettre un résumé de leur article **au plus tard le 21 juin 2023** par courrier électronique à *Nouvelles pratiques sociales* ([nps@uqam.ca](mailto:nps@uqam.ca)).
- Les articles, **en version anonyme**, doivent être soumis **avant le 29 septembre 2023** sur la plateforme d'édition Web de la revue (<https://edition.uqam.ca/nps>) en suivant le processus de soumission (<https://nps.uqam.ca/contribution/soumission-d-un-article.html>).

Pour toute question relative à ce dossier thématique, les auteur.e.s sont invité.e.s à communiquer avec les responsables :

<b>Isabelle Ruelland</b> Professeure École de travail social Université du Québec à Montréal <a href="mailto:ruelland.isabelle@uqam.ca">ruelland.isabelle@uqam.ca</a>	<b>Yanick Noiseux</b> Professeur agrégé Département de sociologie Université de Montréal <a href="mailto:yanick.noiseux@umontreal.ca">yanick.noiseux@umontreal.ca</a>	<b>Mylène Fauvel</b> Candidate au doctorat en sociologie Université de Montréal <a href="mailto:mylene.fauvel@umontreal.ca">mylene.fauvel@umontreal.ca</a>
--	---	--

## BIBLIOGRAPHIE

- Acosta, A. (2014). *Le buen vivir, pour imaginer d'autres mondes*. Montréal : Éditions Utopia.
- Asakura, K., Occhiuto, K., Todd, S., Leithead, C. et Clapperton, R. (2020). A Call to Action on Artificial Intelligence and Social Work Education: Lessons Learned from A Simulation Project Using Natural Language Processing. *Journal of Teaching in Social Work*, 40(5), 501-518. <https://doi.org/10.1080/08841233.2020.1813234>
- Barbe, M. et Grenier, J. (2022). La perspective des collectifs au travail face aux enjeux de reconnaissance en travail social. *Sociographe*, 78(2), 51-67. <https://doi.org/10.3917/graph1.078.0051>
- Bellot, C., Bresson, M. et Jetté, C. (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Bernoux, P. (2016). Un changement de paradigme : le travail comme activité. *Sociologie et sociétés*, 48(1), 15-34.
- Berthiaume, A. (2021). *Grève des stages, grève des femmes : anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant (2016-2019)*. Montréal et Edmonton : Les Éditions du Remue-ménage. University of Alberta <https://ebookcentral.proquest.com/lib/uAlberta/detail.action?docID=6804741>
- Boisjoli, S. et Simard, V. (2020). Grève des stages, salaire étudiant. Récit d'une mobilisation autonome. *Mouvements*, 103(3), 164-174. <https://doi.org/10.3917/mouv.103.0164>

- Boivin, A., Dumez, V., Fancott, C. et L'Espérance, A. (2018). Growing a Healthy Ecosystem for Patient and Citizen Partnerships. *Healthcare Quarterly*, 21(Special Issue), 73-77. <https://www.longwoods.com/product/25634>
- Bonnet, C. (2020). Professionnalisation des pairs aidants : une impasse ? *Pratiques en santé mentale*, 66(3), 26-39. <https://doi.org/10.3917/psm.203.0026>
- Borgeaud-Garciandía, N., Araujo Guimarães, N. et Hirata, H. (2020). Introduction : care aux Suds. Quand le travail de care interroge les inégalités sociales. *Revue internationale des études du développement*, 242(2), 7-34. <https://doi.org/10.3917/ried.242.0007>
- Canivenc, S. et Moreau, F. (2020). Singularité et spécificité des pratiques organisationnelles démocratiques. *Les enseignements de quatre organisations autogérées*, 36(3), 145-173. <https://doi.org/10.3917/grh1.203.0145>
- Carel, H. et Kidd, I. J. (2017). Epistemic injustice in medicine and healthcare. Dans I. J. Kidd, J. Medina et G. Pohlhaus (dir.), *The Routledge handbook of epistemic injustice* (p. 336-346). Londres : Routledge. <https://doi.org/https://doi.org/10.4324/9781315212043>
- Choi, K. R., Heilemann, M. V., Fauer, A. et Mead, M. (2020). A Second Pandemic : Mental Health Spillover From the Novel Coronavirus (COVID-19). *Journal of the American Psychiatric Nurses Association*, 26(4), 340-343. <https://doi.org/10.1177/1078390320919803>
- Clot, Y., Simonet, P. (2015). Pouvoirs d'agir et marges de manœuvre. *Le travail humain*. 1(78), 31-52.
- Comeau, Y., Bourque, D., Lachapelle, R. (2018). *L'intervention collective : convergences, transformations et enjeux*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Cottin-Marx, S. (2017). Les associations au service des politiques de l'emploi : genèse du dispositif local d'accompagnement. *Revue française d'administration publique*, 163(3), 557-570. <https://doi.org/10.3917/rfap.163.0557>
- La Cour, A. (2019). The management quest for authentic relationships in voluntary social care. *Journal of Civil Society*, 15(1), 1.
- Dambuyant-Wargny, G. (2022). Pour une revalorisation des professionnels accompagnant le « travail » des personnes vulnérables : État des lieux et perspectives. *Empan*, 127, 127-133. <https://doi.org/10.3917/empa.127.0127>
- Demailly, L., Bélart, C., Le Roux, C. D., Dembinski, O., Farnarier, C., Garnoussi, N. et al. (2015). *Le dispositif des médiateurs de santé pairs en santé mentale : une innovation controversée. Rapport final de la recherche évaluative qualitative sur le programme expérimental 2012-2014.*

- Douglas, M., Katikireddi, S. V., Taulbut, M., McKee, M. et McCartney, G. (2020). Mitigating the wider health effects of covid-19 pandemic response. *BMJ*, 369, m1557. <https://doi.org/10.1136/bmj.m1557>
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Dussuet, A. et Flahault, E. (2010). Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ? *Formation emploi*, (111), 35-50. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.3091>
- Fauvel, M. et Noiseux, Y. (2020). Le mouvement communautaire autonome et les conditions de travail : Entre précarité et contrôle des temps de travail. Dans D.-G. Tremblay et S. A. Soussi (dir.), *Le travail à l'épreuve des nouvelles temporalités* (p. 53-80). Québec : Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctvzb7m9z.6>
- Fauvel, M. et Noiseux, Y. (2022). Quand l'intervention gouvernementale d'urgence réactualise la dynamique de précarisation des conditions de travail dans le mouvement communautaire autonome. Dans D. Maltais, J. Caillouette, J. Grenier et R. Fay (dir.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie. Innovations, mobilisation et transformations* (p. 75-115). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Fontan, J.-M. et Klein, J.-L. (2020). *Le buen vivir : une nouvelle scène territoriale pour la transformation sociétale ?* Dans M. Juan, J.-L. Laville et J. Subirats (dir.), *Du social business à l'économie solidaire* (p. 217-232). ERES, Paris. <https://www.cairn.info/du-social-business-a-l-economie-solidaire--9782749266336-page-217.htm>.
- Frederiksen, M. et Grubb, A. (2023). The politics of insufficiency: ambivalence and boundary work in the co-production of welfare services. *Public Management Review*, 25(3) 501-521. <https://doi.org/10.1080/14719037.2021.1978759>
- Furnari, S. (2014). Interstitial Spaces : Microinteraction Settings and the Genesis of New Practices between Institutional Fields [Article]. *Academy of management review*, 39(4), 439-462. <https://doi.org/10.5465/amr.2012.0045>
- Gallot, F., Noûs, C., Pochic, S. et Séhili, D. (2020). L'intersectionnalité au travail. *Travail, genre et sociétés*, 44(2), 25-30. <https://doi.org/10.3917/tgs.044.0025>
- Glenn, E. N. (2010). *Forced to care : Coercion and caregiving in America*. Harvard : Harvard University Press.
- Gorban, D. (2021). Ce n'est pas de l'amour, c'est du travail non payé. *Travail, genre et sociétés*, 46(2), 203-206. <https://doi.org/10.3917/tgs.046.0203>

- Hamel-Roy, L., Fauvel, M., Laurence-Ruel, C. et Noiseux, Y. (2021). Le «Grand confinement» et l'action publique durant la première vague de la COVID-19 au Québec : Regards croisés sur les rapports de genre et de classe dans quatre secteurs d'emploi. <http://www.gireps.org/publications/le-grand-confinement-et-laction-publique-durant-la-premiere-vague-de-la-covid-19-au-quebec-regards-croises-sur-les-rapports-de-genre-de-race-et-de-classe-dans-quatre-secteurs/>
- Heil, T. (2015). Conviviality : (Re)negotiating minimal consensus. Dans *Routledge international handbook of diversity studies* (p. 342). Londres : Routledge.
- Hirata, H. (2021). Travail productif, travail de care. *Actuel Marx*, 70(2), 62-76.
- Godbout, J. (1983). *La participation contre la démocratie*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Goldkind, L. (2021). Social Work and Artificial Intelligence : Into the Matrix. *Social Work*, 66(4), 372-374. <https://doi.org/10.1093/sw/swab028>
- Grenier, J. et Bourque, M. (2018). *Les services sociaux à l'ère managériale*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Hély, M. (2014). Coopération et conflit dans la configuration néolibérale du monde associatif. *Jurisassociations*, (510).
- Haldane, V., Chuah, F. L. H., Srivastava, A., Singh, S. R. , Koh, G. C. H., Seng, C. K. *et al.* (2019) Community participation in health services development, implementation, and evaluation : A systematic review of empowerment, health, community, and process outcomes. *PLOS ONE*, 14(5).
- Ibsen, B. (2021). *Voluntary and Public Sector Collaboration in Scandinavia : New Approaches to Co-Production*. Springer Nature.
- Jaffe, S. (2021). *Work won't love you back : how devotion to our jobs keeps us exploited, exhausted, and alone*. Bold Type Books.
- Krinsky, J. et Simonet, M. (2012). Dénis de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui Introduction. *Sociétés contemporaines*, 87(3), 5-23.
- Krinsky, J., & Simonet, M. (2017). *Who cleans the park?: Public work and urban governance in New York City*. University of Chicago Press.
- Lachapelle, R. (2022). Les compétences des OC : déterminantes pour la mise en œuvre de programmes institutionnels Le cahier du RQIIAC (vol. 4, p. 22-24): Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS (RQIIAC) <https://rqiiac.qc.ca/wp-content/uploads/2022/07/Lecahierdurqiiac-2022-Vfinale.pdf>
- Lachapelle R. et Bourque, D. (2020). *Intervenir en développement des territoires*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Laville, J.-L. et Salmon, A. (2022). *Pour un travail social indiscipliné. Participation des citoyens et révolution des savoirs*. Érès., Paris. <https://www.cairn.info/pour-un-travail-social-indiscipline--9782749273204.htm>
- Le Bossé, Y. (2016). *Sortir de l'impuissance : Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Tome 2 : Aspects pratiques*. Québec : Éditions ARDIS.
- Le Bossé, Y., Bilodeau, A., Vandette, L. (2006). Les savoirs d'expérience : un outil d'affranchissement potentiel au service du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ? *Revue des sciences de l'éducation*, 32(1),183-204.
- Liljegren, A., Höjer, S. et Forkby, T. (2014). Laypersons, professions, and governance in the welfare state : The Swedish child protection system. *Journal of Professions and organization*, 1(2), 161-175.
- Maltais, D., Caillouette, J., Grenier, J. et Fay, R. (2022). *Pratiques d'intervention sociale et pandémie Innovations, mobilisation et transformations*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- Morin, P., Allaire, J.-F. et Bossé, P.-L. (2015). *Intervention de proximité en CSSS une pratique de pointe du CSSS-IUGS, guide d'accompagnement (p. 48)*. Direction du centre affilié universitaire, CSSS-IUGS.
- Nakano Glenn, E. (1992). From Servitude to Service Work : Historical Continuities in the Racial Division of Paid Reproductive Labor, *Signs*, 18(1), 1-43.
- De Nanteuil, M., Merla, L. (2017). *Travail et Care comme expériences politiques*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Paquet, R., Deslauriers, J.-P. et Sarrazin, M. (1999). La syndicalisation des salariés du communautaire. *Relations industrielles/Industrial Relations*, 54(2), 337-364. <https://doi.org/10.7202/051237ar>
- Parazelli, M. et Ruelland, I. (2017). *Autorité et gestion de l'intervention sociale : entre servitude et actepouvoir*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.
- Pomey, M.-P., Denis, J.-L. et Dumez, V. (2019). *Patient Engagement : How Patient-provider Partnerships Transform Healthcare Organizations*. Springer Nature.
- Quijano, A. (1993). Modernity, Identity, and Utopia in Latin America. *Boundary 2*, 20(3), 140-155. <https://doi.org/10.2307/303346>
- Ravon, B. et Ion, J. (2012). III. Les autres travailleurs du social. Dans *Les travailleurs sociaux (p. 45-70)*. Paris : La Découverte. <https://www.cairn.info/les-travailleurs-sociaux--9782707174475-page-45.htm>

- Renaud, L., Zanchetta, M., Rhéaume, J., Côté, R. (2011). Du Brésil au Québec, quelques éléments de réflexion : les agents communautaires de santé brésiliens font le pont entre les familles et les professionnels de la santé. *Canadian Journal of Public Health*, 102(1), 61-63.
- Robert, C. et Dumont, M. (2017). *Toutes les femmes sont d'abord ménagères : histoire d'un combat féministe pour la reconnaissance du travail ménager : Québec 1968-1985*. Montréal : Éditions Somme toute.
- Robert, C., Toupin, L. et Adjokée, S. (2018). *Travail invisible : portraits d'une lutte féministe inachevée*. Montréal : Édition Remue-ménage.
- Roelandt, J.-L. et Staedel, B. (2016). *L'expérimentation des médiateurs de santé – pairs. Une révolution intranquille*. Doin. <https://doi.org/10.3917/jle.roela.2016.01>
- Rousseau, C., Jaimes, A. et El-Majzoub, S. (2020). Pandémie et communautés minoritaires marginalisées : vers une approche inclusive en santé publique ? *Canadian Journal of Public Health*. <https://doi.org/10.17269/s41997-020-00422-2>
- Ruelland, I. (2015). Les dispositifs de délibération en santé mentale et la démocratisation des échanges entre les pairs : le cas de l'assemblée des usagers d'un centre d'attention psychosociale au Brésil. *Santé mentale au Québec*, 40(1), 153-170. <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2015-v40-n1-smq02004/1032388ar.pdf>
- Ruelland, I. (2019a). Comment s'arriment le travail précaire d'infirmières auxiliaires et la mobilisation politique pour la survie de l'action publique en santé mentale au Brésil ? *Cahiers de recherche sociologique* (66-67), 73-95. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1075976ar>
- Ruelland, I. (2019b). Des cercles citoyens comme leviers de démocratisation de réseau public de santé mentale au Brésil. Dans J.-L. Klein, J. Boucher, A. Camus, C. Champagne et Y. Noiseux (dir.), *Trajectoires d'innovation : des émergences à la reconnaissance* (p. 191-199). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Ruelland, I. (2022). Entretien avec Yakout Choukrad : « Récit d'initiatives citoyennes durant la pandémie à Montréal-Nord ». *Nouvelles pratiques sociales*, 32(2) 8-19. <https://doi.org/10.7202/1085510ar>
- Ruelland, I. et Coget, L. (2022). *Retour sur l'expérience de sensibilisation communautaire en santé de proximité « par et pour » les jeunes de Bordeaux-Cartierville*. Montréal : Centre de recherche InterActions, CIUSSS NIM. <https://centreinteractions.ca/publication/retour-sur-l'experience-de-sensibilisation-communautaire-en-sante-de-proximite-par-et-pour-les-jeunes-de-bordeaux-cartierville/>

- Ruelland, I. et Coget, L. (2021). *Regards croisés sur une innovation sociale : la sensibilisation communautaire en santé de proximité des jeunes de Montréal-Nord*. Montréal : Centre de recherche InterActions, CIUSSS NIM. <https://centreinteractions.ca/publication/regards-croises-sur-une-innovation-sociale-la-sensibilisation-communautaire-en-sante-de-proximite-des-jeunes-de-montreal-nord/>
- Santos, B. d. S. et Godrie, B. (2017). Épistémologies du Sud et militantisme académique, Entretien avec Boaventura de Sousa Santos. *Sociologie et sociétés*, 49(1), 143-149.
- Simonet, M. (2021). « Les frontières du travail sont un enjeu de lutte dans les rapports sociaux ». *L'Économie politique*, 92(4), 8-20. <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2021-4-page-8>.
- Sintomer, Y. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen ? *Raisons politiques*, 31(3), 115-133. <https://doi.org/10.3917/rai.031.0115>
- Stock, C., Ellaway, A. (2013). *Neighbourhood structure and health promotion*. New York : Springer. <http://dx.doi.org/10.1007/978-1-4614-6672-7>
- du Tertre, C. (2013). Économie servicielle et travail : contribution théorique au développement « d'une économie de la coopération ». *Travailler*, 29(1), 29-64.
- Uys, T. (2022). What Constitutes Whistleblowing ? Dans *Whistleblowing and the Sociological Imagination* (p. 25-47). New York : Palgrave Macmillan [https://doi.org/10.1057/978-1-137-39445-3\\_2](https://doi.org/10.1057/978-1-137-39445-3_2).
- Vallerie, B. (2012). *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*. Paris : L'Harmattan.
- Viviers, S. et Maranda, M.-F. (2018). Clinique du travail et politisation de la souffrance, quelles contributions à la prévention des problèmes de santé mentale au travail. Dans I. Fortier, S. Hamisultane, I. Ruelland, J. Rhéaume et S. Beghdadi (dir.), *Clinique en sciences sociales : sens et pratiques alternatives* (p. 228 -238). Québec : Presses de l'Université du Québec.